

**RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE DES PETITIONS
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Pétition pour un prix du lait payé un franc le litre aux producteurs vaudois de lait

1. PREAMBULE

La Commission thématique des pétitions était composée de Mme Séverine Evequozy ainsi que de MM. François Cardinaux, Olivier Epars, Guy Gaudard, Philippe Liniger, Pierre-André Pernoud, Olivier Petermann, Jean-Louis Radice, Daniel Ruch et Daniel Trolliet. Elle a siégé en date du 12 septembre 2019 sous la présidence de M. Vincent Keller. .

M. Jérôme, secrétaire de commission parlementaire, a établi les notes de séance. Qu'il soit ici remercié pour l'excellence de son travail.

2. PERSONNES ENTENDUES

Monsieur Stéphane Montangero, auteur du postulat 17_POS_248 « Payons le juste prix, pour le lait mais pas seulement », a été entendu par la Commission. La commission a en outre disposé et utilisé le rapport de la Commission chargée d'examiner le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil s'agissant du postulat 17_POS_248.

3. DESCRIPTION DE LA PETITION

La commission des pétitions renvoie le lecteur au rapport RC-PET 17_PET_072 écrit par Madame la Députée Séverine Evéquozy.

4. AUDITION DES PETITIONNAIRES

S'agissant d'un rapport complémentaire, la commission des pétitions n'a pas jugé utile de ré-entendre les pétitionnaires.

5. AUDITION DES REPRESENTANTS DE L'ETAT

S'agissant d'un rapport complémentaire, la commission des pétitions n'a pas jugé utile de ré-entendre les représentants de l'État.

6. ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Lors de sa séance plénière du 27 août 2019, le Grand Conseil décidait par 94 voix pour, 24 contre et 11 absentions de renvoyer la pétition « Pour un prix du lait payé un franc le litre au producteur vaudois de lait » en commission. La Commission Thématique des Pétitions est dès lors chargée par le Grand Conseil d'établir un rapport complémentaire.

Lors des débats du 27 août 2019, il est ressorti que le plénum a renvoyé la pétition en commission non par manque d'analyse ou d'une analyse partiellement effectuée, mais parce que ce même plénum estime que le Conseil d'État répond aux objectifs de la pétition par ce qu'il est convenu de nommer « Paquet Lait ». Les rapports du Conseil d'État au Grand Conseil sur la production laitière vaudoise et sur le Postulat Stéphane Montangero et consorts – Payons le juste prix, pour le lait mais pas seulement, répond en partie aux objectifs de la pétition.

L'auteur du postulat à la base du « Paquet Lait », Monsieur le Député Stéphane Montangéro a été invité et a été auditionné par la CTPET.

6. DELIBERATIONS

Il ressort qu'après analyse, la commission thématique des pétitions maintient sa recommandation de classer la pétition ;

- que le fait nouveau qui justifie le renvoi en commission est le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil sur la production laitière vaudoise, dit « Pack Lait », ce qui constitue une deuxième raison de ne pas renvoyer cette pétition au gouvernement.
- qu'au surplus, la commission constate que le Grand Conseil pourra, à la faveur de la discussion sur une éventuelle résolution allant dans le sens du Pack Lait, se positionner sur la question du soutien au prix du lait.

La commission des pétitions ne souhaite pas déposer une résolution en son nom.

7. VOTE

A l'unanimité de ses membres, la Commission des Pétitions confirme son vote de recommandation de classement de la pétition.

Renens, le 8 octobre 2019

Le président :
(Signé) Vincent Keller